



BASES EN DROIT DU TRAVAIL

Durée : 2 jours

PUBLIC

Élu au CSE, DS, DSC, Secrétaire
de syndicat

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour
suivre cette formation

OBJECTIFS

- Acquérir les fondamentaux
en droit du travail
- Découvrir le code du travail
- Comprendre les règles relatives au
contenu du règlement intérieur (RI)
et la procédure de mise en œuvre
- Connaître les fondements
réglementaires sur le CDD
- Maîtriser les droits sur les congés
payés

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques,
d'exercices de recherche, de quiz et
d'études de cas

INTERVENANTS

Yannick LE DOUSSAL - Cédric BARRÉ

Formation à la demande possible
sur le lieu de votre choix.

**L'architecture des sources de droit qui régissent les relations
de travail entre salariés et employeurs**

**Les règles sur la hiérarchie des normes, le principe de faveur
et l'interaction avec la négociation collective**

L'architecture du Code du Travail

Les textes législatifs et les textes réglementaires

Le Code du Travail numérique

Exercice de recherche dans le code du travail

L'élaboration et la mise en œuvre du règlement intérieur

Champ d'application et contenu

Mode d'élaboration et contrôle

Notes de service

Le cadre général des dispositions légales sur le contrat de travail à durée déterminée (CDD)

Principe, cas de recours et interdiction

Terme, durée et succession de contrats, contenu

Rémunération et statut du salarié

Rupture et fin de contrat, droit d'alerte

Les règles en matière de congés payés

Ouverture du droit et période de référence

Période, durée, décompte et fractionnement des congés

Incidence de la maladie sur les congés

Règle de calcul de l'indemnité de CP

Rôle du CSE

Dates prévues à Paris :



27 et 28 mai

TARIFS : Syndicat : 200€/jour

CSE : 220€/jour

Entreprise : 230€/jour